

Produit

La bande ORALITE® GP 095 est une bande retro-réfléchissante légère et souple, en microbilles de verre conçue pour une application sur les vêtements pour sapeurs-pompiers et les vêtements de travail ignifugés, nécessitant une excellente résistance à l'arc et à la chaleur et elle est adaptée à une utilisation en lavage industriel.

Le produit excède les exigences photométriques minimales requises par les normes EN ISO 20471:2013 et ANSI ANSI/ISEA 107-2010 (Niveau 2) et AS/NZS 1906.4:2010 Classe R.

La marque commerciale ORAFOL et le nom du produit sont imprimés sur le revers de la bordure afin de faciliter le contrôle qualité du produit et sa conformité aux spécifications.

Composition

ORALITE® GP 095 se compose de microbilles de verre rétroréfléchissantes grand angle recouvrant un support en tissu 100% fibres d'aramide.

Homologation du produit

- EN ISO 20471:2013 Performances séparées
- EN 469:2005
- EN ISO 11611:2015 – Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes
- EN ISO 11612:2015 – Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes
- EN ISO 14116:2015 – Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes. Matériaux, assemblages de matériaux et vêtements à propagation de flamme limitée
- EN ISO 1149-5:2008 – Propriétés électrostatiques – Partie 5 : Exigences de performance des matériaux et de conception
- Protection contre les arcs électriques

Couleur

ORALITE® GP 095 est disponible en gris métallisé (apparence de jour) et réfléchie une couleur blanche de nuit.

Rétoréflexion

ORALITE® GP 095 réponds aux exigences minimales en matière de réflectivité des normes EN ISO 20471:2013+, ANSI ANSI/ISEA 107-2010 (niveau de performances distinct 2) et AS/NZS 1906.4:2010 classe R, testé conformément aux procédures des normes. Les coefficients typiques de rétroréflexion (R_A' , cd/lux/m²) pour les bandes ORALITE® GP 095 sont fournis dans le tableau 1.

Résistance à l'arc

Testée conformément aux normes ASTM F1506 et F1891, la bande ORALITE® GP 095 répond aux exigences minimales. En outre, la bande possède une valeur de résistance thermique à l'arc (ATPV) supérieure à 15 cal/cm² conformément à la norme ASTM F1959.

Résistance aux flammes

La bande ORALITE® GP 095 répond aux exigences des normes EN 469:2005 Clause 6.1 et EN ISO 14116:2008 Clause 6.1 Index 3 lorsqu'elle est testée conformément à la norme ISO 15025 Méthode A à l'état neuf et aussi après 50 cycles de lavage conformément à la norme ISO 6330:2012 Méthode 6N (60° C) et 25 cycles de lavage conformément à la norme ISO 6330:2012 Méthode 9N (92° C). La désignation de marquage de la bande est la suivante, conformément à la norme EN ISO 14116:2008 Clause 8; 3/5H/60° C; 3/50H/60° C; 3/25H/92° C.

Résistance thermique

ORALITE® GP 095 excède les exigences photométriques de la norme EN ISO 20471 :2013 après exposition à une chaleur convective de 180° C pendant 5 minutes à l'état neuf (EN 469 :2005 Annexe B.3.1) et excède également les exigences photométriques après 50 cycles de lavage (conformément à la norme ISO 6330:2012 Méthode 6N) et exposition à une chaleur convective de 180° C pendant 5 minutes.

Nettoyage à sec

ISO 3175:2010, Méthode 9.1 – 30 cycles

Lavage en machine

ORALITE® GP0 95 excèdera les exigences photométriques minimales de la norme EN ISO 20471:2013 si elle est cousue à des tissus de base et si elle est lavée conformément aux normes suivantes :

- ISO 6330:2012 Méthode 6N 50 lavages à 60° C
- ISO 6330:2012 Méthode 9N 25 lavages à 92° C
- ISO 15797:2002 Méthode 8 50 lavages à 75° C
- ISO 15797:2002 Méthode 2 50 lavages à 75° C

Instructions d'application

La construction monocouche de ORALITE® GP 095 permet de piquer n'importe quelle partie de sa surface. Le nombre de points recommandé est de 8 à raison de 2,54 cm (1"). La piqûre doit se trouver au moins à 3 mm du bord de la bande du vêtement à l'aide d'un fil ignifuge.

Se référer aux ORAFOL pour les instructions complètes d'entretien et d'application.

Durée de conservation

Le produit est à conserver dans son emballage d'origine à une température de 20° C et une humidité relative de 50%, et à utiliser dans l'année suivant sa réception.

Tableau 1
Coefficient de rétroréflexion

Angle d'observation	Angle d'entrée ($\beta_1, \beta_2=0$)			
	5°	20°	30°	40°
0,20°	500	290	180	65
0,33°	250	200	170	60
1,00°	25	15	12	10
1,50°	10	7	5	4

*Les unités du coefficient de rétroréflexion sont en cd/lux/m²

NOTE IMPORTANTE

Tous les produits ORALITE® sont soumis à un contrôle qualité précis pendant tout le procédé de fabrication et d'emballage et sont garantis aptes à la vente et sans défaut de fabrication. Toute information publiée concernant les produits ORALITE® est basée sur la recherche, que la société considère comme fiable. Pourtant, ces informations ne constituent pas des garanties en tant que telles. Étant donné la variété des applications et utilisations des produits ORALITE® et le développement continu de nouvelles applications, l'acheteur doit vérifier l'adaptabilité et la performance du produit acquis selon son utilisation finale, et ce dernier doit anticiper et assumer les risques selon l'utilisation. Chaque certification ou cahier des charges peut changer sans avis préalable.

ORALITE® est une marque déposée de ORAFOL Europe GmbH.

